



Centre romand
d'observation et d'information
sur la situation économique

PROCES-VERBAL

de l'assemblée générale du Centre romand d'observation et d'information sur la situation économique (CROISE)

du 4 octobre 2001, à 16 h 00, à Genève

Le président du CROISE, M. Strohm, salue les personnes présentes et propose que M. Bolay tienne le procès-verbal.

Ordre du jour

1. Rapport du Comité
2. Comptes 2000
3. Election statutaire
4. Avenir du CROISE
5. Divers et propositions individuelles

1. Rapport du Comité

Dans son rapport, M. Strohm rappelle les principaux éléments de l'année écoulée, à savoir les quatre éditions de notre publication trimestrielle ECONOMIE ROMANDE, le maintien du site Internet www.croise.ch, ainsi que l'organisation d'une manifestation publique le 24 avril 2001 à Lausanne avec un exposé du Professeur Bovet sur la libéralisation des marchés des télécommunications et de l'électricité. M. Strohm précise en outre que le Comité s'est réuni à trois reprises depuis la dernière assemblée générale pour préparer les différentes activités de l'association et explorer différentes pistes permettant de développer l'intérêt pour lesdites activités. A ce propos, M. Strohm relève que ces importants efforts n'ont malheureusement pas rencontré l'écho escompté; le CROISE ne compte aujourd'hui que 43 membres cotisants et 19 abonnés, auxquels on peut ajouter une vingtaine de correspondants gratuits et une trentaine de journalistes, soit seulement une centaine de personnes qui s'intéresse à nos activités. Cet écho est manifestement trop faible et a suscité diverses réflexions au sein du Comité, quant à une réorientation du CROISE ou un arrêt complet. Ce choix sera repris lors du point 4 de l'ordre du jour.

Le rapport du Comité ne suscite aucune question ni remarque des membres présents.

2. Comptes 2000

M. Strohm présente ensuite les comptes 2000 de l'association; le constat fait dans le cadre du rapport du Comité se retrouve également dans les chiffres. Des recettes sont enregistrées pour CHF 24'639.30 et des charges pour CHF 32'618.05; d'où une perte de CHF 7'978.75 sur l'exercice 2000. Un découvert de CHF 2'062.60 est désormais visible au bilan à l'issue de l'exercice 2000. M. Strohm relève par ailleurs que, compte tenu de la faible diffusion de notre publication, aucun sponsor n'a souhaité s'y associer.

En l'absence de M. Jean Bouvet, M. Strohm lit le rapport du vérificateur des comptes, qui recommande d'approuver les comptes annuels soumis.

La présentation des comptes et le rapport du vérificateur ne suscitent aucune remarque de la part des membres présents.

Les comptes 2000 sont ensuite soumis au vote de l'assemblée qui les accepte à l'unanimité.

3. Election statutaire

Compte tenu de la situation, M. Strohm propose de reconduire les membres du Comité pour une année; aucune démission ne lui est d'ailleurs parvenue et les membres présents acceptent une réélection.

Au vote, les membres du Comité sont réélus à l'unanimité des membres présents. Pour mémoire, M. Strohm rappelle que les membres du Conseil scientifique sont désignés par leur institution ou organe respectif.

M. Jean-Luc Strohm est également réélu à la présidence du CROISE pour une année.

4. Avenir du CROISE

En préambule, M. Strohm résume l'appréciation faite par le Comité lors de sa dernière séance. La nouvelle publication, malgré sa qualité, n'a pas rencontré l'intérêt escompté; elle est distribuée à 500 exemplaires, dont moins de 80 payants, pour un coût global de l'ordre de CHF 15'000.— par année. L'édition d'ECONOMIE ROMANDE sera dès lors arrêtée à la fin de l'année 2001, après la sortie du numéro relatif au troisième trimestre 2001. Le site Internet sera maintenu; en revanche, il semble difficile de faire vivre une association uniquement avec un site Internet. Concernant les manifestations, le Comité a exploré l'idée d'agencer trois à quatre manifestations par année en décentralisant leur organisation dans les différents cantons romands; le lien avec le CROISE risque toutefois d'être très difficile à établir, la qualité et l'affluence de ces manifestations pourront aussi varier fortement.

Le Comité regrette fortement que tout le travail de mise en réseau des différents partenaires, notamment les quatre universités de Suisse romande, ne permettent pas d'aboutir à des prestations utilisables et surtout utilisées par les entreprises, destinataires prioritaires des activités du CROISE.

En conclusion, le Comité propose une mise en veilleuse de l'association, avec toutefois la volonté d'organiser durant les six prochains mois une consultation au sein des principaux partenaires du CROISE (Universités, Offices de statistique, Chambres de Commerce) afin de déterminer si une autre issue est possible. M. Strohm propose par ailleurs de ne pas facturer la cotisation 2002 avant d'avoir terminé cette réflexion.

Dans la discussion, différents points sont évoqués :

- Plusieurs personnes reconnaissent que la multiplication des outils d'information existants aujourd'hui sur Internet conduit à une désaffectation progressive des participants traditionnels aux activités du CROISE. La publication n'a d'ailleurs pas réussi à attirer un nouvel intérêt des entreprises pour les prévisions conjoncturelles.

- Le tableau comparatif de l'ECONOMIE ROMANDE reste l'élément le plus utile fournit par le CROISE; il serait souhaitable que des moyens soient trouvés pour continuer à l'éditer, sous forme papier ou sur Internet.
- Les activités du CROISE sont trop peu connues des entreprises; une large information serait nécessaire en utilisant les différents vecteurs de communication disponibles chez les partenaires du CROISE.
- Compte tenu de la difficulté d'intéresser un nouveau public, il serait envisageable de réfléchir au meilleur moyen de satisfaire l'ancien public, en reprenant par exemple la formule antérieure du CROISE, soit 4 séances trimestrielles consacrées à l'évolution conjoncturelle. Ces séances avaient en effet l'avantage de faire un tour d'horizon rapide de la situation et de permettre l'échange d'informations entre les partenaires du CROISE.

M. Strohm propose que ces différents points soient réétudiés par le Comité; les membres seront tenus au courant de l'évolution au début de l'année prochaine.

5. Divers et propositions individuelles

Aucun divers. L'assemblée générale est levée à 16 h 55.

CROISE

Jean-Luc Strohm
Président

Guy-Philippe Bolay
Secrétaire